

**Rencontres avec les acteurs socioéconomiques  
des RUP**

**Commissaire Danuta Hübner**

**Bruxelles, le 20 septembre 2006**

**17.00h**

**Centre Borschette**

**Monsieur le Ministre,**

Messieurs les Ambassadeurs,

Monsieur le Président de la Conférence des Présidents des Régions Ultra  
périphériques,

Madame, Messieurs les Présidents de Conseils régionaux et des Conseils  
généraux des Régions Ultra Périphériques,

Mesdames, Messieurs Membres du Parlement Européen et des  
Parlements nationaux,

Messieurs les Préfets,

Mesdames, Messieurs les représentants des autorités nationales,

Mesdames, Messieurs les représentants des associations  
socioprofessionnelles,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec plaisir que je participe à ces journées qui réunissent à la fois les acteurs socioéconomiques des départements d'Outre Mer français mais également ceux des Canaries, des Açores et de Madère.

Je me réjouis que ces journées de rencontre aient bénéficié de la participation des représentants du Parlement Européen et des représentants du Conseil, ainsi que des représentants des Assemblées nationales et régionales. Ce qui montre l'intérêt et l'importance des thématiques qui vous concernent.

Comme vous le savez bien, la Commission a adopté en 2004 une Communication sur un partenariat renforcé avec les régions ultrapériphériques, qui définit une stratégie de développement basée sur trois priorités: la compétitivité, l'accessibilité et la compensation des autres contraintes, ainsi que l'intégration dans la zone régionale.

Depuis 2004, les spécificités de vos régions ont été réaffirmées par des mesures concrètes dans toutes les politiques communautaires. J'y ai particulièrement veillé.

Aujourd'hui je suis donc en mesure de vous présenter un bilan positif de la reconnaissance de la spécificité des régions ultrapériphériques.

La politique de cohésion pour 2007-2013 intègre plusieurs mesures spécifiques au bénéfice des RUP:

- Avant toute chose, une allocation financière additionnelle de compensation des surcoûts liés aux handicaps des RUP qui s'ajoute aux autres ressources de l'objectif de convergence ou de compétitivité régionale. Elle doit permettre de soutenir des investissements ou des dépenses courantes d'entreprises des régions ultrapériphériques ou encore des compensations financières dans

les contrats de services publics pour réduire la faible accessibilité des RUP ou les handicaps de leurs entreprises du fait de leur position à l'égard du marché de l'Union.

- Deuxièmement, un relèvement des taux d'intervention du FEDER à 85% pour l'ensemble des régions, excepté l'allocation additionnelle de compensation des surcoûts dont le taux d'intervention sera plafonné à 50%.
- Finalement, pour ce qui concerne le nouvel objectif de coopération territoriale européenne, la possibilité sera ouverte pour la première fois de financer, dans la limite de 10% de l'enveloppe financière, des projets de coopération conjoints implantés sur le territoire des Etats tiers.

Mais c'est ainsi également que les politiques communautaires se sont enrichies de très nombreuses mesures applicables aux seules régions ultrapériphériques. Deux exemples:

- Dans le cadre des lignes directrices des aides d'Etat à finalité régionale pour 2007-2013, les RUP continueront de bénéficier de la possibilité de mettre en place des aides au fonctionnement qui ne sont pas dégressives et limitées dans le temps. S'agissant des taux d'intensité d'aides à l'investissement autorisés, un bonus de 20 points sera accordé aux régions ultrapériphériques qui ont un PIB/habitant inférieur à 60% de la moyenne du PIB de l'UE (Guyane), et de 10 points pour les autres régions ultrapériphériques.
- La réforme de l'encadrement communautaire du secteur du sucre, qui est entrée en vigueur le 1er juillet 2006, permet de tenir compte

des spécificités des RUP dans un contexte de contraintes et de défis qui affectent le marché communautaire et mondial. La réforme prévoit l'octroi d'une compensation pour la perte de revenu au même niveau que pour la production continentale de betterave; le maintien du soutien financier à l'écoulement de sucre brut vers la métropole, et l'exclusion des régions ultrapériphériques du Fonds de restructuration.

Il m'est naturellement impossible de détailler toutes les mesures déjà prises par la Commission en faveur des vos régions. C'est la raison pour laquelle je vous propose de concentrer mon propos sur trois dossiers d'actualités suivants:

- La préparation des futurs programmes au titre des Fonds structurels
- Les échanges commerciaux internationaux : le processus des accords de partenariat économique entre l'UE et les pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et la réforme de l'Organisation commune de marché (OCM) bananes
- La lutte contre l'immigration clandestine.

## **La préparation des futurs programmes au titre des Fonds structurels**

La Commission a proposé, dans ses orientations stratégiques communautaires 2007-2013 en matière de cohésion, de concentrer les fonds structurels sur les priorités de la stratégie de Lisbonne.

Je sais qu'il sera difficile pour certaines de vos régions d'atteindre le seuil des 60% (Objectif de Convergence) ou 75% (Objectif de Compétitivité) de projets axés sur des projets liés aux priorités de Lisbonne. Bien entendu, le rattrapage ne pourra pas se faire en un jour. C'est pourquoi cet objectif (de 60% ou de 75%) ne se conçoit qu'à l'échelle nationale et sur l'ensemble de la période 2007-2013.

Bien entendu, la Commission restera souple dans les négociations bilatérales avec les Etats membres. La Commission permettra à tous les Etat Membre concernés d'ajouter de manière limitée et justifiée des types de dépense qui prennent en compte leurs spécificités.

La préparation pour les nouveaux programmes de cohésion est déjà très avancée. Les orientations stratégiques communautaires devraient en principe être adoptées par le Conseil le 6 octobre prochain. Sur cette base, vos autorités nationales vont soumettre leurs priorités et plans stratégiques nationaux pour 2007-2013, appelés « cadres de référence stratégiques nationaux » (CRSN). Selon nos informations, les autorités françaises, espagnoles et portugaises sont en train de finaliser leurs plans stratégiques nationaux, et je comprends que vos régions ont été étroitement associées à la préparation des CRSN.

J'insiste sur la nécessité d'aller rapidement de l'avant afin de transformer le CRSN en programmes opérationnels (PO) à approuver par la

Commission dès le début 2007. Pour cela, les propositions de programmes opérationnels devraient parvenir à nos services pour le mois d'octobre ou novembre. Mais j'attache également une importance particulière à la qualité du partenariat régional dans la phase de préparation des projets de programme, puis de mise en œuvre.

Une question particulière à résoudre est l'évaluation des surcoûts des RUP. Nous devons avancer rapidement et conjointement dans la définition d'orientations pour une méthodologie qui soit acceptable pour tous. C'est en ce sens qu'un groupe de travail partenarial sur ce thème, entre la Commission, les Etats membres et les RUP a été institué. J'ai entendu vos préoccupations sur certains aspects de la méthodologie. Il n'existe pas de solution miracle. Je suis favorable à la définition d'un exercice qui soit évolutif, non figé dans le temps qui puisse couvrir un maximum de cas d'espèces.

|   |
|---|
| <p><b>Les échanges commerciaux internationaux : le processus des accords de partenariat économique et la réforme de l'OCM bananes</b></p> |
|---|

La place des RUP dans les Accords de partenariat économique (APE) fait explicitement l'objet de directives de négociation de la Commission. Par conséquent, les États membres et les régions concernées devraient nous communiquer les secteurs et les types d'échanges qu'ils jugent importants dans le cadre des échanges commerciaux régionaux.

Je sais que plusieurs débats se sont tenus sur ce sujet à l'initiative soit des Etats membres, soit de la Commission. Mais aucune contribution précise ne m'est parvenue à ce jour. Or, le calendrier des négociations s'accélère -

l'UE doit conclure les futurs accords de partenariat économique (APE) avec les Etats ACP au plus tard le 31 décembre 2007.

Il devient urgent de communiquer aux services de la Commission une identification de vos intérêts dans les plus brefs délais si vous souhaitez que les négociations tiennent compte de votre situation spécifique sur base d'une contribution de votre part.

La Commission a adopté aujourd'hui sa proposition de réforme de l'OCM bananes. La proposition que nous avons adoptée reconnaît que la banane est une composante essentielle pour l'équilibre social, économique et environnemental des zones rurales dans les îles Canaries, en Martinique, à la Guadeloupe et à Madère.

La Commission propose de supprimer le système d'aide compensatoire actuel aux producteurs de banane, et de le remplacer par un soutien par le biais du programme d'options spécifiques lié à l'éloignement et à l'insularité (POSEI), programme d'aide à la production agricole dans les RUP. Cette proposition permettra aux États membres concernés de prévoir des mesures, dans le cadre de leurs programmes globaux de soutien, qui tiennent compte des particularités régionales.

La proposition de réforme prévoit un transfert de 279 millions d'euro par an vers les régimes POSEI de vos régions et ceci à partir du 1er janvier 2007. La Commission examinera en outre le fonctionnement du nouveau système à la fin de 2009, et plus précocement s'il y a des changements substantiels dans les conditions économiques des régions ultrapériphériques. Elle fera les propositions nécessaires pour modifier le nouveau système si besoin en est.

## **La lutte contre l'immigration clandestine**

Finalement, un dossier qui nous préoccupe beaucoup: l'afflux considérable d'immigrés clandestins sur nos côtes. Comme vous le savez, Président Barroso a lancé un appel urgent aux Etats membres afin de montrer plus de solidarité avec les pays et régions les plus affectées et d'intensifier la coopération entre les Etats membres.

La Commission a aussi décidé de créer un Groupe spécial de Commissaires avec la tâche de coordonner les actions au sein de notre propre Institution. Ce Groupe, qui s'est réunit hier soir, prépare une stratégie d'ensemble comprenant toutes les instruments et les fonds dont nous disposons. Nous ferons rapport au Collège et puis au Conseil le plus vite possible.

Déjà aujourd'hui, mon collègue Franco Frattini fera un premier rapport des travaux du Groupe au Conseil informel des Ministres de la Justice et des Affaires Intérieures à Tampere, en Finlande.

Il est évident que le problème de l'immigration clandestine touche à plusieurs politiques et qu'une réponse efficace de l'Union doit commencer avec une approche coordonnée entre les différents portefeuilles concernés.

Il s'agit d'abord de la politique de développement. C'est notamment en Afrique où l'on doit s'attaquer aux sources de l'émigration par le biais de nos programme d'assistance prévus par l'Accord de Cotonou.

Je suis moi-même membre de ce Groupe et mon objectif principal est de créer une synergie maximale entre les instruments qui sont à ma

disposition et ceux de mes collègues: Louis Michel, Franco Frattini et Vladimir Spidla.

La politique de cohésion peut soutenir les pays et régions touchés, aussi bien par le biais du Fond de Développement Régional et du Fond Social que par une coopération intensifiée entre les régions les plus affectées. Les règlements permettent le financement d'actions comme la construction et l'amélioration d'établissement des centres de réception, de l'infrastructure sociale, des écoles, des hôpitaux etc.). Les Fonds pourront également faciliter l'intégration dans le marché du travail et l'inclusion sociale des migrants légaux.

Je vous lance un appel à travailler étroitement avec la Commission dans l'esprit du partenariat qui caractérise notre politique. Regardons ensemble les possibilités offertes par la politique de cohésion!

De mon côté, vous avez mon engagement de travailler avec vous afin de trouver la manière optimale d'utiliser les ressources disponibles.

Mesdames et Messieurs,

En cette période de rentrée, je veux le dire avec force : Sachez que la Commission continuera son travail de prise en compte des spécificités de vos régions. Vos préoccupations sont au cœur de mon action au sein de la Commission et soyez assurés de mon engagement actif dans la défense de vos intérêts. Je me réjouis de pouvoir assister à la réunion des présidents de vos régions en Guadeloupe les 19 et 20 octobre prochains.

Je crois que cette conférence a pleinement atteint ses objectifs et qu'elle a su faire vivre les principes de partenariat et de dialogue qui l'animent. Une fois de plus, je tiens à remercier l'ensemble des participants, et en premier lieu, le Président d'EURODOM, Monsieur Gérard Bally ainsi que toute son équipe, pour leur collaboration dans l'organisation conjointe de cette manifestation.

Je vous remercie.